

LIGUE DE NORMANDIE DE BILLARD

Affiliée à la Fédération Française de

Billard

**Règlement du Championnat de 5 Quilles**

***Annule et remplace le précédent règlement***

**1) Préambule :**

Le règlement prévoit des tours de jeu sur une journée, le dimanche avec possibilité d’une avance exceptionnelle le samedi, en fonction des dispositions du calendrier et avec l’approbation du responsable du championnat.

Il vise, d'autre part, à favoriser au maximum le brassage des joueurs, avec l'objectif que tous les joueurs se rencontrent.

L'optimisation de la formation des modules est également recherchée pour réduire les trajets des joueurs.

**2) Déroulement de la compétition :**

La compétition comporte 4 tours de jeu.

Le **champion de Normandie** est le joueur classé numéro 1 à l’issu des 4 tours.

***2-1) Phase qualificative***

La compétition se déroule indifféremment sur billards demi-match ou match, les 2 formats pouvant être utilisés conjointement lors d'une rencontre au sein d'un même club.

Les billards sont attribués au démarrage par tirage au sort, puis au fur et à mesure de leur libération, par le directeur de jeu, pour minimiser le temps d'attente des joueurs.

Les matchs sont joués en **1 set gagnant de 100 points**.

Les joueurs s'arbitrent entre eux, dans le respect des règles du jeu et de l'éthique sportive.

Les points de match sont attribués comme suit :

**¤** **Gagnant :** **2 points**

**¤** **Perdant :** **0 point**

**¤** **Absent :** **0 point**

***2-2) Constitution des modules***

Il n'y a pas de distinction de catégories.

Les clubs engagent leurs licenciés et les répartissent en modules de 5 à 7 joueurs, en désignant un correspondant pour chaque module.

La composition des modules est figée pour l'année.

Les clubs qui ne disposent pas d'un nombre suffisant de joueurs, inférieur à 4, peuvent s'associer pour créer un module.

Les difficultés éventuelles rencontrées dans la formation des modules sont soumises au responsable du championnat 5 quilles (appelé "responsable 5 quilles" dans le présent règlement), qui propose des regroupements pour favoriser la participation des joueurs et réduire leurs trajets.

***2-3) Déroulement de la saison***

**La saison débute par un prologue (1ère journée), au cours duquel les joueurs se rencontrent tous au sein de leur module, à domicile**. Les résultats de ces **rencontres intra-modules** sont communiqués au responsable 5 quilles, avant le commencement des **rencontres inter-modules**.

***2-4) Répartition des tours***

La répartition des tours est donnée ci-dessous, à titre d'exemple, pour un championnat composé de 4 modules de 5 à 7 joueurs, soit au minimum 30 joueurs et au maximum 36 joueurs.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | **Rencontre 1** | **Rencontre 2** |
| **2ème journée** | **Module 1 - Module 2** | **Module 3 - Module 4** |
| **3ème journée** | **Module 1 - Module 3** | **Module 2 - Module 4** |
| **4ème journée** | **Module 1 - Module 4** | **Module 2 - Module 3** |

Les lieux des rencontres sont choisis par le responsable 5 quilles pour minimiser la durée des rencontres (nombre de billards disponibles) et équilibrer les trajets des différents modules au cours de la saison.

Les rencontres doivent avoir lieu aux dates indiquées dans le calendrier sportif.

En cas d'impossibilité manifeste d'organiser une rencontre dans des conditions sportives satisfaisantes, les correspondants des modules concernés peuvent s'entendre pour déplacer la date de la rencontre, en accord avec le responsable 5 quilles (voir $1).

***2-5) Absents***

Les joueurs absents lors d'une rencontre ont les matchs correspondants perdus si leurs adversaires sont

présents.

Leurs adversaires présents remportent la rencontre**.**

SI les joueurs qui devaient être opposés sont absents ils ont match perdu, **sans point de match**, et sans score pris en compte pour la moyenne générale.

Les forfaits de modules entiers donnent lieu à l'application des mêmes règles.

***2-6) Sanctions en cas d’absence***

Toute absence **non excusée** sera suspensive de **toutes compétitions** pour la saison conformément au règlement de discipline.

**Il ne sera autorisé qu’une seule absence excusée sur la saison.**

Si une **deuxième absence** intervient le joueur sera sanctionné par la **perte de tous ses matches** de la saison conformément au $2-5 et ne pourra participer à aucune des rencontres suivantes **ni participer aux finales de Ligue.**

**3) Classement :**

A l'issue de la dernière journée de la phase qualificative, le classement des joueurs est réalisé dans l'ordre

**des points de matchs puis de la moyenne générale.**

**Deux joueurs à égalité de points de matches sont départagés par le résultat de la rencontre qui les a opposés.**

Si cette rencontre n'a pas eu lieu, on retient dans l'ordre : la moyenne générale sur la saison.

Si 3 joueurs et plus sont à égalité de points de matches, celui qui a battu tous les autres est classé en tête. Si aucun des joueurs n'a battu tous les autres, on procède par élimination, en appliquant les dispositions ci-dessus.

**Laurent JACQ Responsable 5 Quilles Ligue de Normandie**